



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

La face cachée de la résilience

Jean Améry et la défense du ressentiment dans *Par-delà le crime et le châtement*

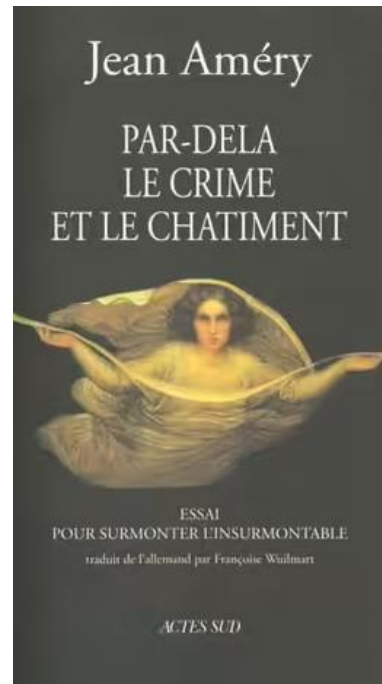
Diane Kalms

Mémoire d'Auschwitz ASBL (Stagiaire, Université de Lausanne)

Décembre 2022

Il y a plus de deux ans, je commençais mes recherches sur la littérature concentrationnaire et, *de facto*, tout ce qui avait trait à cette grande césure de l'Histoire. Sans trop comprendre encore la nature de mes motivations derrière ce travail effréné, celles-ci me sont alors clairement apparues lors d'une discussion avec un jeune adolescent de mon entourage : « la Shoah ? c'est quoi ça de nouveau... » ; je constate avec effarement qu'après un certain effort mémoriel – les yeux plissés et le regard perdu en témoignant – la Shoah s'est essentialisée à « ah ! Mais c'est Auschwitz, non ? » Dans son article sur l'enseignement de la Shoah à l'école secondaire, le professeur d'histoire belge Michel Staszewski rapporte que chaque année, certains de ses élèves exprimaient certaines réticences face au sujet du judéocide : « pourquoi encore en parler ? », ou « on en parle trop ! »¹. Qui plus est, l'on a constaté en 2021 une recrudescence des actes antisémites en Europe, qui ont atteint leur niveau le plus haut en dix ans² : les dérapages lors des manifestations antivaccin et antipass l'attestent.

En réfléchissant sur ces divers constats, il m'a donc semblé pleinement pertinent de rappeler à la mémoire collective la réflexion à la fois philosophique et littéraire de Jean Améry, telle qu'il l'a formulée dans *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*³ en 1966. Car, contrairement à la plupart de ses prédécesseurs⁴, Améry n'a pas écrit dans le besoin de se décharger de son histoire, ou de



¹ Voir Michel Staszewski, « Enseigner le judéocide aujourd'hui. Un témoignage professionnel », *Points Critiques*, hors-série, 2012, p. 8-11 : <https://ligue-enseignement.be/enseigner-le-judeocide-un-temoignage-professionnel/>, consulté le 26/10/2022.

² Voir les résultats de l'Étude européenne sur les préjugés antisémites réalisée dans seize pays européens. András Kovács, György Fischer, « Antisemitic prejudices in Europe », Étude Ipsos et Inspira, Budapest, 2021 : <https://apleu.org/european-antisemitism-survey/>, consulté le 31/10/2022.

³ Nous tenons à préciser que le texte original est écrit en allemand et publié sous le titre de *Jenseits von Schuld und Sühne, Bewältigungsversuche eines Überwältigten* ; nous tenons compte de la traduction de Françoise Wuilmart.

⁴ Prenons par exemple Primo Levi, pour qui l'urgence de témoigner est devenue un besoin vital, à la fois pour raconter l'horreur vécue et exorciser son expérience. Pour plus d'informations, voir Ian Thomson, « La genèse de *Si c'est un homme* », traduit de l'anglais par Annette Gérard, dans Philippe Mesnard et Yannis Thanassekos (dir.), *Primo Levi à l'œuvre. La réception de l'œuvre de Primo Levi dans le monde*, Paris, Kimé, 2008.

témoigner au sujet d'Auschwitz : « dans ce livre, je ne m'adresse pas à mes compagnons d'infortune. Ils savent [...] C'est aux Allemands, qui [...] ne se sentent pas ou ne se sentent plus concernés par les méfaits à la fois les plus sinistres et les plus significatifs du Troisième Reich »⁵. Bien que l'adresse de son ouvrage soit réservée aux Allemands, je ne peux m'empêcher de penser que la réactualisation de cette œuvre prend tout son sens aujourd'hui et, parallèlement, remet à jour notre responsabilité de pérenniser les souvenirs (écrits) de cette fracture du XX^e siècle.

De son vrai nom Hans Maier, né en 1912 à Vienne en Autriche, ce n'est que bien plus tard, en 1955, que Jean Améry prendra le pseudonyme sous lequel nous le connaissons aujourd'hui⁶. En 1926, il commence un apprentissage en tant que libraire sous la houlette de Leopold Langhammer, qui l'introduit à la littérature « de terroir » ; Maier s'attache alors progressivement aux valeurs du romantisme conservateur. Tout en fréquentant l'Université populaire en tant qu'auditeur libre, il fait ses premiers pas dans le domaine littéraire, et écrit un premier ouvrage en 1932, *Les Naufragés*, qui aborde la question de la judéité dans un climat politique antisémite. Dès 1934, il se tourne vers la philosophie néopositiviste⁷ en réponse à l'irrationalisme nazi, philosophie qui imprènera sa façon de penser jusqu'à la fin de sa vie⁸. En décembre 1938, neuf mois après l'annexion de l'Autriche au Reich, il s'enfuit avec sa femme Régine en Belgique ; mais lors de l'invasion des troupes allemandes en Belgique en mai 1940, il est arrêté comme « étranger hostile » et déporté au camp de Gurs dans les Pyrénées. Il s'en échappe en juin 1941 et regagne Bruxelles, où il se rallie à un groupe de résistants communistes et rédige des tracts de propagande antinazie. Mayer⁹ est arrêté par la Gestapo en juillet 1943 ; le même jour, il est transféré au Fort de Breendonk, où il est torturé. « Mais avec le premier coup de poing du policier contre lequel il n'y a pas de moyen de se défendre et que ne viendra parer aucune main secourable, c'est une partie

⁵ Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable* [1966], traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart, Arles, Actes Sud, 1995, p. 11. Afin d'optimiser la lisibilité du texte, les prochaines références à l'œuvre d'Améry seront indiquées entre parenthèses dans le corps de texte.

⁶ Si vous souhaitez vous renseigner sur la biographie de l'auteur, ainsi que sur son parcours d'écrivain, nous vous invitons à consulter l'exposition « Jean Améry. Choisir son destin. 1912-1978 » réalisée par Irène Heidelberger-Leonard, Philippe Mesnard, Johan Puttemans, Wolfgang Kukulies, Carola Haehnel et Yann Collin : https://auschwitz.be/images/expo_amery/expo_amery.pdf. Sauf indication contraire, toutes les informations concernant le parcours de vie de l'auteur sont tirées de cette exposition.

⁷ Le néopositivisme (ou néo-positivisme) ne se caractérise pas comme étant une école philosophique à proprement parler, mais constitue plutôt une attitude philosophique définie à l'origine par le Cercle de Vienne. Au cœur de cette pensée se trouve une conception de l'histoire matérialiste et une réaffirmation de l'empirisme – philosophie qui fait de l'expérience la source de tous nos savoirs – en opposition à l'irrationalisme grandissant de la religion et de la politique. À propos du néopositivisme, voir l'article de Gilles Gaston Granger, « Néo-positivisme ou Positivisme logique », *Encyclopædia Universalis* : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/neo-positivisme-positivisme-logique/>, consulté le 31/10/2022.

⁸ Jürgen Doll, « Avant-propos », dans Jürgen Doll (dir.), *Jean Améry (1912-1978). De l'expérience des camps à l'écriture engagée*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 7.

⁹ Hans Maier demande à changer son nom en Mayer en 1931.

de notre vie qui s'éteint pour ne jamais plus se rallumer » (p. 62) écrira-t-il des décennies plus tard : cet évènement a marqué et a tourmenté Améry tout le reste de sa vie.

C'est en tant que Juif qu'il est déporté à Auschwitz en janvier 1944 ; il est intégré à un commando de travail à Auschwitz-Monowitz, puis affecté six mois plus tard au secrétariat des usines IG Farben. En janvier 1945, Auschwitz-Monowitz est évacué et commencent alors les Marches de la mort¹⁰ d'un camp à l'autre. Mayer est libéré de Bergen-Belsen en avril, et regagne Bruxelles « avec [ses] quarante-cinq kilos de vie réchappée et un pyjama rayé » (p. 84). Pendant presque vingt ans, Mayer écrit de nombreux articles journalistiques sur une multitude de sujets différents pour une agence de presse suisse¹¹. En 1964, son ami et poète Helmut Heissenbüttel lui commande une série d'émissions radiophoniques pour la *Süddeutsche Rundfunk*, qui deviendront par la suite des chapitres de *Par-delà le crime et le châtiment. Essai pour surmonter l'insurmontable*¹², publié en 1966, une année après la fin du procès d'Auschwitz. C'est à ce moment-là qu'Améry devient un intellectuel grand public ; il est constamment sollicité pour des débats et sera perçu comme une autorité morale par la classe moyenne bourgeoise libérale jusqu'à la fin de sa vie. Or, il semble que son œuvre n'est que très mal passée dans la postérité des lettres francophones. Quelles pourraient être les raisons d'un tel oubli ?

Les années de l'après-guerre ont été le théâtre d'une véritable crise du témoignage : la multitude d'écrits publiés par des rescapés de camps sature progressivement l'espace culturel européen. Le témoignage, qui se trouve à l'intersection entre l'Histoire et la littérature, suscite de nombreuses questions dans la critique littéraire : si la mise en récit d'une expérience implique inévitablement sa transformation¹³, alors quelle légitimité accorder à ces écrits ? Faut-il prendre les marques de subjectivité du texte comme des preuves de non-fiabilité ? Mais peut-on seulement espérer de l'objectivité face à une inhumanité sans commune mesure avec l'expérience de l'homme ordinaire ? Bien des années plus tard, de nombreux critiques ont reconnu que la subjectivité n'entravait pas la transmission de leur histoire ; au contraire, certains chercheurs assurent maintenant le primat de l'énonciation – la manière dont le témoignage est raconté – sur les contenus partagés. Or, malgré de fréquentes références aux émotions, la compréhension de

¹⁰ Vers la fin de l'année 1944, les nazis comprennent qu'ils vont perdre la guerre de manière imminente. Ils évacuent alors les camps de concentration. Les détenus et détenues sont contraints d'entreprendre de longues marches, aujourd'hui désignées comme « Marches de la mort », pour rejoindre des gares ferroviaires et être ainsi déportés dans d'autres camps qui ne sont pas encore encerclés par les Alliés.

¹¹ Jürgen Doll, *op. cit.*, p. 8.

¹² François Rastier, *Exterminations et littérature. Les témoignages inconcevables*, Paris, PUF, 2019, p. 108.

¹³ Puisque les évènements relatés passent obligatoirement par le filtre de la personne qui les narre, le langage est inadéquat envers le réel.

réponses dites « négatives » – telle que la colère ou le ressentiment – est souvent liée à des opinions contestées : la sphère publique est encline à penser ces sentiments comme découlant d'un traumatisme et devant donc être guéris, puis surpassés. La pathologisation de la colère et d'autres émotions négatives empêche leur reconnaissance et nie la place qui leur revient chez les victimes de crimes de masses. Ces sentiments « négatifs » se révèlent être des réponses politico-morales, inhérentes à la réalité existentielle des survivants¹⁴. Revenons sur la citation figurant dans la préface de l'essai : destinée aux Allemands, « dans leur écrasante majorité » (p.11), il émane de l'œuvre, dès ses premières pages, un profond ressentiment. Loin de dissimuler son amertume, Améry en a fait la force qui motive l'écriture de son essai et lui dédie un chapitre entier, « Ressentiment ». La situation de l'auteur n'était, et n'est probablement pas unique ; mais son texte expose une défense morale de la résistance aux pressions sociales adjurant le pardon et l'oubli, encore inégalée aujourd'hui¹⁵. Michael Pollak, sociologue et historien autrichien, le confirme : il nous incombe de maintenir à distance « le processus qui consiste à étudier “scientifiquement”, c'est-à-dire froidement et à distance, des choses qui suscitent les réactions affectives les plus extrêmes, et qui sont d'ordinaire abordées dans le registre “chaud” de la révolte, de la dénonciation ou de l'indignation »¹⁶ et ainsi tenir compte de toutes les réponses possibles.

L'on peut aisément comprendre pourquoi de nos jours *Par-delà le crime et le châtement* a perdu de sa popularité. Une société dans laquelle on vante les vertus de l'acceptation et de la résilience, les réflexions sur les pertes engendrées par l'entreprise de destruction nazie peuvent être mal perçues. Car Améry est profondément pessimiste : à travers cinq chapitres traitant de cinq thèmes analogues – la destruction de la culture et l'expérience de l'intellectuel à Auschwitz, l'exil, la torture, le ressentiment des victimes et la judéité –, il démontre à son lecteur que la Shoah a détruit chez les survivants les trois piliers de l'identité, à savoir la culture, la langue maternelle, et le pays natal¹⁷. Ayant subi la torture, il ne se considère plus comme faisant partie du monde des vivants : « celui qui a été torturé reste un torturé [...] jeté hors du monde dans la souffrance et dans la mort. » (p. 70-78) Pour Améry, « avoir vu son prochain se retourner contre soi engendre un sentiment d'horreur à tout jamais incrusté dans l'homme torturé » (p. 79), signant ainsi la fin de sa confiance envers le monde et les autres êtres humains. Au témoignage sous forme de narration écrite, tel qu'il a été pratiqué par de la plupart des autres survivants, l'auteur substitue la forme de l'essai dont les chapitres se succèdent sans chronologie, autorisant ainsi de nombreuses digressions spéculatives qui contribuent à étoffer et

¹⁴ Thomas Brudholm, « Revisiting Resentments: Jean Améry and the Dark Side of Forgiveness and Reconciliation », *Journal of Human Rights*, vol. 5, p. 9.

¹⁵ *Ibid.*, p. 8.

¹⁶ Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié, 1990, p. 182.

¹⁷ François Rastier, *Exterminations et littérature. Les témoignages inconcevables*, Paris, PUF, 2019, p. 127.

enrichir sa réflexion sur les expériences vécues¹⁸. Son style ne procède pas systématiquement ; à l'inverse se mêlent des arguments et des passages aux tons différents : « le lecteur, s'il veut bien consentir à se joindre à moi, devra m'emboîter le pas dans cette obscurité que j'ai voulu éclairer justement pas à pas. Ce faisant, il se heurtera à des contradictions dans lesquelles je suis tombé moi-même. » (p. 10) Son histoire est empreinte d'émoi et de passion, et place au centre le Moi de l'auteur qui admet se baser sur ses propres sentiments et humeurs pour raconter et réfléchir à la condition existentielle d'une victime survivante du nazisme : « si, pendant la rédaction des premières lignes de l'essai sur Auschwitz, j'avais encore cru pouvoir me tenir à une distance prudente et approcher le lecteur avec une objectivité toute distinguée, j'allais bien vite me rendre compte que c'était une tâche impossible. Là où le "Moi" voulait être évité à tout prix, il s'avérait être le seul point de départ valable. » (p.10) Il diffère également des autres témoignages, car seul le premier chapitre se situe à Auschwitz, et de manière indirecte, car Améry l'aborde à travers une critique de l'intellectualisme et des intellectuels au camp¹⁹ et partage ainsi ces moments qui l'ont fait se questionner sur sa condition d'homme. Il engendre un récit qui se distingue par son projet littéraire : il souhaite non pas témoigner du camp *per se*, mais aborder « la confrontation entre Auschwitz et *l'esprit* » (p. 21) ; ainsi, il relate un « par-delà » l'expérience et décrit, de manière unique, le monde du survivant après avoir vécu Auschwitz.

L'esprit, chez Améry, ne se plaint pas *en silence* de la vérité²⁰ et c'est peut-être bien la raison pour laquelle ce texte pourrait déranger aujourd'hui. Pris en otage par sa propre rancœur et noirceur, l'auteur met fin à ses jours en 1978 ; déjà, l'on pouvait lire dans *Par-delà le crime et le châtement* que « celui qui a été soumis à la torture est désormais incapable de se sentir chez soi dans le monde. » (p. 79) Il est vrai qu'une telle vision de l'expérience carcérale et concentrationnaire ne laisse pas de place à l'optimisme. Mais – et c'est bien là toute l'importance de cet essai – le texte d'Améry nous donne à lire et à penser la violence radicale faite à l'homme dans toute sa profondeur, et nous permet d'en saisir (quelque peu) ses effets. Avec la résurgence progressive des mouvements d'extrême droite et la banalisation de leurs discours, la réactualisation de cet ouvrage devient toujours plus pressante.

¹⁸ Sara Basi, « Jean Améry. (Ré)écritures de la torture », *Krypton*, n° 3, 2014, p. 43.

¹⁹ François Rastier, *op. cit.*, p. 109.

²⁰ Catherine Coquio, « Utopie et témoignage chez Jean Améry ou le nihilisme d'un rescapé », dans Jürgen Doll (dir.), *Jean Améry (1912-1978). De l'expérience des camps à l'écriture engagée*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 15.

Bibliographie

Littérature primaire

- Jean Améry, *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable* [1966], traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart, Arles, Actes Sud, 1995.

Littérature secondaire

- Sara Basi, « Jean Améry. (Ré)écritures de la torture », *Krypton*, n° 3, 2014, p. 42-50.
- Thomas Brudholm, « Revisiting Resentments: Jean Améry and the Dark Side of Forgiveness and Reconciliation », *Journal of Human Rights*, vol. 5, p. 7-26.
- Catherine Coquio, « Utopie et témoignage chez Jean Améry ou le nihilisme d'un rescapé », dans Jürgen Doll (dir.), *Jean Améry (1912-1978). De l'expérience des camps à l'écriture engagée*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 13-40.
- Jürgen Doll, « Avant-propos », dans Jürgen Doll (dir.), *Jean Améry (1912-1978). De l'expérience des camps à l'écriture engagée*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 7-10.
- Gilles Gaston Granger, « Néo-positivisme ou Positivisme logique », *Encyclopædia Universalis* : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/neo-positivisme-positivisme-logique/>, consulté le 31/10/2022.
- Irène Heidelberger-Leonard [et al.], *Jean Améry. Choisir son destin. 1912-1978*, Exposition, Bruxelles, Fondation Auschwitz : https://auschwitz.be/images/expo_amery/expo_amery.pdf, consulté le 26/10/2022.
- András Kovács, György Fischer, « Antisemitic prejudices in Europe », Étude Ipsos et Inspira, Budapest, 2021 : <https://apleu.org/european-antisemitism-survey/>, consulté le 31/10/2022.
- Michel Pollak, *L'expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié, 1990.
- François Rastier, *Exterminations et littérature. Les témoignages inconcevables*, Paris, PUF, 2019.
- Michel Staszewski, « Enseigner le judéocide aujourd'hui. Un témoignage professionnel », *Points Critiques*, hors-série, 2012, p. 8-11 : <https://ligue-enseignement.be/enseigner-le-judeocide-un-temoignage-professionnel/>, consulté le 26/10/2022.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.